

Septembre 2011

F

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольствен ная и сельскохозяйств енная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

CONSEIL

Cent quarante-troisième session

Rome, 28 novembre - 2 décembre 2011

Suite donnée aux décisions prises par le Conseil à ses cent quarante et unième et cent quarante-deuxième sessions

I. Résumé

- Le Programme de travail pluriannuel du Conseil prévoit l'examen, par celui-ci d'un document sur la suite donnée aux décisions prises à sa précédente session.
- Les décisions prises par le Conseil à ses cent quarante et unième (11-15 avril 2011) et cent quarante-deuxième (4 juillet 2011) sessions figurent dans la colonne de gauche avec indication des paragraphes pertinents du rapport du Conseil correspondant. La suite donnée à ces décisions figure dans la colonne de droite.

II. Orientations demandées au Conseil

- Le Conseil est invité à prendre note des informations contenues dans le présent document.

Pour toute question concernant le contenu de ce document, veuillez vous adresser à:

Ali Mekouar

Directeur de la Division de la Conférence, du Conseil et du protocole

Tél.: +3906 5705 5612

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org.

A. Décision	B. Suite donnée
C. Cent quarante et unième session du Conseil (11-15 avril 2011)	
Plan à moyen terme 2010-2013 (révisé) et Programme de travail et budget 2012-2013 (Recommandation à la Conférence concernant le montant du budget)	
Faire en sorte qu'à l'avenir le complément d'informations demandé par le Comité du Programme et le Comité financier figure dans le PTB et que les documents soient soumis à temps pour un examen adéquat par les organes directeurs (par. 6).	À mettre en œuvre pour l'exercice 2014-2015.
Fixer le budget de l'évaluation à 0,7 pour cent du montant net du budget pour l'exercice 2012-2013 (par. 7-b).	La mesure prévue a été mise en œuvre et apparaît dans le document intitulé «Ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2012-2013» (CL 143/3)
Accroître les crédits budgétaires affectés à l'objectif stratégique K (équité hommes-femmes) sans que cette augmentation ait d'incidence sur le montant global du budget (par. 7-c).	La mesure prévue a été mise en œuvre et apparaît dans le document intitulé «Ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2012-2013» (CL 143/3)
Rendre compte de toute modification significative des hypothèses et estimations relatives aux augmentations de coûts dans le PTB avant la Conférence, en juin 2011 (par. 7-d).	Mise en œuvre achevée.
Prendre des mesures supplémentaires pour améliorer la situation financière de l'Organisation et renvoyer aux prochains exercices biennaux la reconstitution du Fonds de roulement et du Compte de réserve spécial, ainsi que l'augmentation du financement du Fonds des indemnités de départ (par. 7-e).	Des propositions ont été examinées par le Comité financier à ses cent quarantième et cent quarante-deuxième sessions, par le Conseil à sa cent quarante et unième session et par la Conférence à sa trente-septième session.
Continuer à suivre, pour l'exercice 2012-2013, l'approche précédemment approuvée par la Conférence, concernant le financement partiel de 14,1 millions d'USD de l'obligation au titre des services passés relative à l'assurance maladie après cessation de service, et réexaminer cette question pendant les prochains exercices (par. 7-f).	La décision a été prise par la Conférence à sa trente-septième session. L'approche sera réexaminée dans le cadre de l'élaboration du PTB 2014-2015.

A. Décision	B. Suite donnée
Apporter de nouvelles améliorations au processus d'établissement des priorités pour le prochain cycle de planification, s'agissant en particulier des changements dans les domaines de mise en avant et de mise en retrait et des incidences budgétaires des changements apportés au programme (par. 7-g).	À mettre en œuvre au moment de l'élaboration du PMT 2014-2017 et du PTB 2014-2015.
Reformuler l'indicateur correspondant au résultat de l'Organisation B4 et les domaines mis en avant au titre du résultat de l'Organisation C01, aux termes du rapport de la cent sixième session du Comité du Programme (par. 7-h).	Mise en œuvre achevée.
Présenter deux propositions à la Conférence au sujet du Centre des services communs: regroupement des pôles en un seul centre à Budapest; maintien du statu quo, soit deux pôles, l'un à Santiago, l'autre à Bangkok, et le Centre de Budapest (par. 7-i).	Propositions présentées et décision prise par la Conférence à sa trente-septième session (voir C 2011/REP, par. 96-d)
Rapports des cent cinquième (8-9 février 2011) et cent sixième (21-25 mars 2011) sessions du Comité du Programme	
Apporter des améliorations supplémentaires au processus d'établissement des priorités pour le prochain cycle de planification, notamment un complément d'informations sur les réaffectations de ressources à l'intérieur des objectifs stratégiques et fonctionnels et entre eux (par. 10).	À mettre en œuvre au moment de l'élaboration du PMT 2014-2017 et du PTB 2014-2015.
Tenir compte de la nouvelle Stratégie de renforcement des capacités et du Plan de mise en œuvre dans le PTB (par. 10).	À mettre en œuvre au moment de l'élaboration du PTB 2014-2015.
Améliorer la structure et la présentation des futurs rapports de synthèse sur l'Examen à mi-parcours (par. 10).	À mettre en œuvre au moment de l'élaboration du rapport de synthèse 2012 sur l'Examen à mi-parcours.
Mener dans d'autres régions des évaluations analogues à celle des bureaux régionaux et sous-régionaux de la FAO pour le Proche-Orient (par. 10).	Voir les propositions figurant aux paragraphes 12, 17 et 26 du document PC 108/4.
Faire en sorte que les groupes régionaux poursuivent leurs consultations relatives aux critères d'admissibilité à l'accès au PCT au titre de dons, avec l'aide du Président indépendant du Conseil (par. 10).	Une réunion a été organisée le 23 septembre.

A. Décision	B. Suite donnée
Proroger la nomination du Directeur de l'évaluation, afin qu'il puisse s'acquitter de son mandat de quatre ans (par. 10).	Mise en œuvre achevée.
Rapports des cent trente-sixième (8-9 février 2011), cent trente-septième (10-11 février 2011) et cent trente-huitième (21-25 mars 2011) sessions du Comité financier	
Transmettre à la Conférence, pour adoption, un projet de résolution sur les Comptes vérifiés pour 2008-2009 (par. 12).	Mise en œuvre achevée (voir la Résolution 10/2011 de la Conférence).

Transmettre à la Conférence, pour adoption, un projet de résolution sur le barème des contributions pour 2012-2013 (par. 14).	Mise en œuvre achevée (voir la Résolution 11/2011 de la Conférence).
Mettre en œuvre la résolution 1/141 concernant la prorogation du mandat du Commissaire aux comptes (par. 15).	Mise en œuvre achevée.
Maintenir le financement partiel de l'assurance maladie après cessation de service à hauteur de 14,1 millions d'USD en 2012-2013 et renvoyer aux futurs exercices biennaux toute décision relative aux propositions de financement supplémentaire visant à améliorer la situation financière de l'Organisation (par. 16).	Mise en œuvre achevée.
Prendre en considération les enseignements tirés du premier Examen à mi-parcours, de manière à améliorer la forme et le fond du prochain rapport de synthèse sur l'Examen à mi-parcours et examiner les meilleures pratiques en matière de présentation des rapports sur l'exécution en vigueur dans d'autres organismes des Nations Unies (par. 16).	À mettre en œuvre au moment de l'élaboration du rapport de synthèse 2012 sur l'Examen à mi-parcours.
Élaborer une politique de mobilité sur la base d'un modèle ayant un caractère obligatoire plus marqué (par. 16).	La politique de mobilité fait actuellement l'objet d'un examen dans le cadre du processus de consultation ordinaire avec les représentants des associations du personnel. Elle devrait être soumise au Comité des ressources humaines en septembre 2011 et mise en œuvre à compter du 1 ^{er} janvier 2012.

A. Décision	B. Suite donnée
Examiner les deux options relatives au Centre des services communs dans le contexte du PTB 2012-2013 (par. 16)	Mise en œuvre achevée (voir C 2011/REP, par. 96-d).
Questions relatives au Programme et au budget découlant du rapport de la trentième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (Khartoum (Soudan), 4-8 décembre 2010)	
Renforcer encore le réseau des bureaux décentralisés pour mieux répondre aux besoins des États Membres (par. 18).	Un document intitulé «Mesures découlant de la vision de la structure et du fonctionnement du réseau de bureaux décentralisés de la FAO» sera examiné le 12 octobre 2011 lors de la réunion conjointe du Comité du programme et du Comité financier.
Questions relatives au Programme et au budget découlant du rapport de la vingt-neuvième session du Comité des pêches (31 janvier - 4 février 2011)	
Faire en sorte que les priorités proposées par le Comité des pêches pour les activités en matière de pêches et d'aquaculture soient prises en compte comme il se doit dans le PTB 2012-2013 (par. 20).	Mise en œuvre achevée.
Rapport de la quatre-vingt-douzième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (7-9 mars 2011)	
Transmettre à la Conférence, pour adoption, un projet de résolution sur les amendements à apporter au Règlement financier (par. 22).	Mise en œuvre achevée (voir la Résolution 9/2011 de la Conférence).
Réviser la Charte du Bureau de l'Inspecteur général, quant aux dispositions concernant la communication des rapports de vérification interne (par. 23).	Mise en œuvre achevée.
Faire en sorte que le Conseil nomme les membres extérieurs du Comité de l'éthique, sur recommandation du Comité financier et du Comité des questions constitutionnelles et juridiques à leurs sessions respectives de l'automne 2011 (par. 24).	Le Conseil devrait approuver ces nominations à sa cent quarante-troisième session, en novembre-décembre 2011.
Tenir des consultations avec les groupes régionaux durant le deuxième semestre 2011 et au début de 2012 pour convenir de propositions concernant le fonctionnement des conférences régionales, y compris des éventuels amendements à apporter au paragraphe 4 de l'Article XXXV du Règlement général de l'Organisation (par. 25).	Des consultations autour d'un «document de réflexion» ont eu lieu; la mise en œuvre se déroule comme prévu.

A. Décision	B. Suite donnée
Soumettre à la Conférence, pour approbation, la proposition formulée en vue de modifier l'intitulé officiel de la FAO en espagnol de façon que le terme «alimentation» précède le terme «agriculture» (par. 26).	Mise en œuvre achevée.
Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate	
Procéder à la mise en œuvre intégrale du PAI dans les délais convenus (par. 28).	La mise en œuvre se déroule dans les délais convenus.
Rapport du Groupe de travail à composition non limitée sur les mesures à prendre pour accroître l'efficacité des organes directeurs, y compris leur représentation	
Soumettre à la Conférence, pour approbation, la proposition formulée au sujet des modalités de travail des comités techniques, de l'exactitude du contenu et des délais de publication des documents des organes directeurs, ainsi que des technologies modernes pour les sessions des organes directeurs et leurs travaux intersessions, ainsi que celle concernant la durée et les modalités des sessions du Comité de l'agriculture et du Comité des produits (par. 31 et 32).	Mise en œuvre achevée.

Conditions de nomination du Directeur général	
Veiller à la transparence et à la clarté des conditions d'emploi et des émoluments (notamment le logement) attachés à la fonction de Directeur général (par. 37).	Mise en œuvre achevée (voir la Résolution 12/2011 de la Conférence).
Organisation de la trente-septième session de la Conférence (25 juin-2 juillet 2011)	
Soumettre à la Conférence, pour approbation, le calendrier provisoire présenté dans le document portant la cote CL 141/12 (par. 38).	Mise en œuvre achevée.
Rapport annuel du Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial sur ses activités en 2010	

A. Décision	B. Suite donnée
Transmettre à la Conférence, pour adoption, un projet de résolution sur la révision du Statut du PAM (par. 45).	Mise en œuvre achevée (voir la Résolution 7/2011 de la Conférence).
Utiliser le site web des Représentants permanents pour demander aux membres du Conseil leur avis sur les modifications proposées à l'alinéa a) du paragraphe 6 de l'Article XIV du Statut du PAM (par. 45).	Mise en œuvre achevée.
Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO	
Transmettre à la Conférence, pour adoption, un projet de résolution sur la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (par. 49).	Mise en œuvre achevée (voir la Résolution 14/2011 de la Conférence).
Méthodes de travail du Conseil	
Faire en sorte que la Liste des délégués et observateurs soit dorénavant publiée sous la forme d'une annexe au rapport du Conseil consultable sur le web (par. 51).	Mise en œuvre achevée.
Médaille Margarita Lizárraga	
Faire en sorte le Directeur général remette la médaille Margarita Lizárraga au Réseau de centres d'aquaculture pour la région Asie-Pacifique lors de la trente-septième session de la Conférence (par. 52).	Mise en œuvre achevée.
Cent quarante-deuxième session du Conseil (4 juillet 2011)	
Questions découlant de la session de la Conférence	
Approuver, à la cent quarante-troisième session du Conseil, le Plan d'action mondial actualisé pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Approuver également, afin d'y donner suite, toute autre recommandation que la Commission des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture pourrait adopter à sa treizième session ordinaire (juillet 2011) (par. 7).	Un document sera présenté au Conseil à sa cent quarante-troisième session. Voir le document CL 143/17.

A. Décision	B. Suite donnée
Évolution des débats au sein d'instances intéressant la FAO	
Prendre des mesures pour donner suite aux décisions, en particulier par l'intermédiaire du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, compte tenu du résultat positif de la réunion ministérielle du G-20 consacrée à la sécurité alimentaire (par. 9).	En cours de mise en œuvre.
Calendrier des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales 2011-2013	
Présenter le calendrier des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales pour l'année 2012 à la cent quarante-troisième session du Conseil, pour approbation (par. 10).	Voir le document CL 143/LIM/2.
Ordre du jour provisoire de la cent quarante-troisième session du Conseil (novembre 2011)	
Ajouter au point 11 de l'ordre du jour provisoire de la cent quarante-troisième session du Conseil une subdivision relative à son Programme de travail pluriannuel (par. 12).	Mise en œuvre achevée.
Envisager la possibilité de tenir un colloque sur le thème «Rio, vingt ans après – économie verte et agriculture», préalablement à la cent quarante-troisième session du Conseil (par. 13).	Un colloque informel sur le thème «Rio, vingt ans après» doit se tenir le 4 novembre 2011.
Faire en sorte que le Président indépendant du Conseil invite le Directeur général nouvellement élu à participer à la cent quarante-troisième session du Conseil (par. 15).	Mise en œuvre achevée.
Faire en sorte que la FAO joue un rôle de chef de file dans l'appui à apporter aux femmes dans les domaines de l'agriculture et du développement rural et que cette question fasse l'objet d'une attention constante de la part des organes directeurs (par. 16).	En cours.